

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE
DU BASSIN VERSANT DU TARN-AMONT

DE_011_2018

Tableau des emplois

L'an deux mille dix-huit et le seize avril, le comité syndical, dûment convoqué, s'est assemblé au nombre prescrit par la loi à Mostuéjouls, sous la présidence de Jean-Luc AIGOUY.

Étaient présents : Jean-Luc AIGOUY, Claude ALIBERT, André BOUDES, Lionel CAYRON, Gil CLOIX, Patrick CONTASTIN, Henri COUDERC, Paul DUMOUSSEAU, Sylvain GOUBY, Serge GRASSET, René JEANJEAN, Madeleine MACQ, Yves MALRIC, Pierre PANTANELLA, Gérard PRÊTRE, Guy PUEL, Jean-Claude SALEIL

Avait donné mandat : Michel VIEILLEDENT à Pierre PANTANELLA

Secrétaire de séance : Paul DUMOUSSEAU

Date de convocation : 10 avril 2018

Délégués du comité syndical		
En exercice : 20	Présents : 17	Pouvoirs : 1
Résultat du vote		
Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0

Le comité syndical, après avoir délibéré,

Vu ses délibérations n°DE_009_2018 et n°DE_010_2018 du 16 avril 2018 relatives à la durée hebdomadaire de travail et à la création des emplois ;

Approuve le tableau des emplois du syndicat mixte à compter du 1^{er} avril 2018 comme suit :

Cadres ou emplois	Délibération	Catégorie	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus au 1 ^{er} avril 2018	Durée hebdomadaire de service
<u>Filière administrative</u> Rédacteur territorial	DE_010_2018	B	1	0	37h30
<u>Filière technique</u> Ingénieur territorial		A	1	1	
Technicien principal 2 ^e classe		B	2	2	
Technicien territorial		B	1	0	
Total				5	

Rappelle que, à ce jour, un agent affecté à l'emploi de rédacteur territorial est en disponibilité (Cécile Veschambre) et un agent affecté à un emploi de technicien principal 2e classe est en détachement (David Meyrueis) ;

Dit que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois seront inscrits au budget ;

Autorise le président à signer toutes pièces utiles se rapportant à cette opération.

Ainsi fait et délibéré à Mostuéjols, les jours, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Le président, Jean-Luc AIGOUY



Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le 25 / 04 / 2018
et publié ou notifié
le 04 / 05 / 2018

Sous-Préfecture
de FLORAC (Lozère)
REÇU le 25 AVR. 2018

